

Jeudi le 13 avril 2017

FÉÉCUM

Fédération des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton

Réunion du Conseil d'Administration

13 h 30

Local B-149, Centre Étudiant, Université de Moncton

Présences :

Tristian Gaudet	Président de la FÉÉCUM
Alexandre Cédric Doucet	V.-P. exécutif de la FÉÉCUM
Pascale Joelle Fortin	V.-P. interne de la FÉÉCUM
JR Gauvin	V.-P. académique de la FÉÉCUM
Charles Rand	Représentant d'Ingénierie
Jeremy Court	Représentant de Droit
Serge Abié Zably	Représentant de l'AÉÉICUM (excusé à 14 h 16)
Amy McMackin	Représentante de Sciences
Gabriel Paquet-St-Onge	Représentant des Sciences sociales
Genviève Latour	Représentante de Travail social
Olivier Rioux	Représentant des Arts
Angèle Leblanc	Représentante de Psychologie
Francis Bourgoïn	Représentant d'Éducation
Alex Mercier	Représentant d'Administration (excusé à 15 h 17)

Absences :

Représentant de l'ÉSANEF
Représentant des Sciences infirmières
Représentant du CEEKL

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente
6. Politique et protocole en matière de violence à caractère sexuel
7. Assurance santé et dentaire
8. Politique d'alcool
9. Ombudsman
10. Conseil des gouverneurs du 8 avril
11. Serre (Symbiose)
12. Représentant au Sénat
13. Retraite du C.A.
14. Rentrée 2017
15. Campagne stage non rémunéré
16. Session questions/commentaires

17. Clôture de la réunion

1. Ouverture

Le président déclare la réunion ouverte à 13 h 31.

2. Vérification du quorum

Le président d'assemblée constate que le quorum est atteint.

3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée

Éducation propose Nicolette Belliveau comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Sciences sociales.

Résolution : 4546-FECA-170413

Proposé à l'unanimité par Éducation, et appuyé par Sciences sociales

Adoptée

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sciences sociales propose l'ordre du jour tel que modifié, déplacer le point de Politique d'alcool au point 8, appuyé par Administration.

Résolution : 4547-FECA-170413

Proposé par Sciences sociales et appuyé par Administration.

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Arts propose le procès-verbal du 15 mars tel que présenté, appuyé par Administration.

Résolution : 4548-FECA-170413

Proposé par Arts et appuyé par Administration.

Adopté à l'unanimité.

6. Politique et protocole en matière de violence à caractère sexuel

Le V.-P. interne explique qu'au dernier CA, Sarah Grandisson est venue faire une présentation concernant la politique et protocole en matière de violence à caractère sexuel. Il mentionne qu'il serait temps de faire des commentaires de la part des conseils étudiants. La date limite est 17 avril sur un bottin en ligne de l'Université. Il souligne que l'Université ne prend pas souvent l'initiative de demander l'avis des étudiants concernant ce genre de choses alors c'est important de prendre avantage de ceci.

7. Assurance santé et dentaire

Le D.-G. de la FÉÉCUM explique qu'il est maintenant le temps de renouveler l'entente d'assurance. L'entente expire le 1^{er} septembre 2017, mais ceci sera le dernier C.A. avant cette date.

La nouvelle entente serait toujours avec la Croix Bleue : 338 \$ par an pour l'assurance santé et dentaire et 480 \$ par an pour ajouter un dépendant aux deux assurances. Ceci serait une économie de 71 \$ dollars du dernier régime.

Il y a aussi eu des ajouts sur l'entente – si l'étudiant utilise la pharmacie de Costco, la pilule contraceptive sera gratuite. Le DG souligne que la pilule contraceptive est le médicament le plus réclamé sur le régime d'assurance. La couverture sur les médicaments est présentement 80 % et la FÉÉCUM essaye de négocier que ça serait 90 % si l'étudiant va à la pharmacie de Costco. Il serait aussi possible dans le futur de commander les médicaments en ligne et les faire envoyer par la poste par Costco au lieu de devoir aller les chercher sur place. 67 % des assurés ont fait au moins une réclamation pendant l'année 2016-2017, ce qui fait en sorte que le régime d'assurance est le service de la FÉÉCUM dont le plus de personnes se servent.

L'ÀÉÉICUM demande pour connaître le changement dans l'assurance dentaire pour les étudiants internationaux. Le DG indique que c'est une économie de 6 dollars. Il explique aussi que si les étudiants internationaux avaient accès à Medicare de la province dans le futur, ils auraient probablement besoin du régime de soins de santé de la FÉÉCUM également.

Sciences sociales demande quels étaient les autres compagnies qui ont fait une offre. Le DG réplique qu'ils ont eu une offre de Great West Life au même prix que la Croix Bleue offre cette année. Il indique que c'est préférable de rester avec la Croix Bleue parce que les cartes d'assurance restent les mêmes ainsi que le système de réclamation.

V.-P. interne propose de garder Croix Bleue comme assureur de la FEECUM sous les nouvelles conditions de cette année, appuyé par Éducation.

Résolution : 4549-FECA-170413

Proposé par le V.-P. interne et appuyé par Éducation

Adopté à l'unanimité

8. Politique d'alcool

La révision de la Politique universitaire d'alcool a été mise dans le groupe Facebook de la FÉÉCUM, daté du 10 avril. Le Président explique que pour qu'il soit mis en place par l'Université, la FÉÉCUM doit l'adopter. Il ouvre la période des questions.

Administration se questionne sur l'article 6.0 sur les boissons artisanales. Cet article indique que des boissons artisanales ne sont pas allouées d'être fait sur le campus, par contre il soulève la présence d'Acadie-Broue au Coude. Le DG explique que cet article ne s'applique pas à eux puisqu'Acadie-Broue a son propre permis d'alcool et cet article vise plutôt à éviter que des étudiants fassent des boissons artisanales dans leurs chambres de résidences, par exemple.

Le V.-P. exécutif indique qu'il y a l'existence d'une politique sur la féminisation des titres à l'Université pour toutes les politiques et documents, et cette politique ne suit pas la féminisation des titres.

Éducation demande que la définition de « boisson artisanale » soit définie au début de la politique comme tous autres termes dans la politique afin d'éviter des malentendus.

Sciences sociales demande des renseignements à propos de l'article qui indique qu'on ne peut pas tirer des prix d'alcool. Le DG explique que selon la province, ceci est illégal alors l'Université l'indique pour cette raison-là. Sciences sociales demande s'il y a des permis disponibles afin de tirer des prix d'alcool. Le DG répond qu'il n'y a aucune licence et tout tirage d'alcool est perçu comme de la publicité de surconsommation alors c'est pour cette raison-là que c'est illégal.

Administration soulève l'inquiétude quant à l'article sur la présence des brasseurs sur le campus. Il explique qu'il y a des étudiants, notamment en Administration qui sont des représentants de diverses compagnies de brasserie et il demande si leur véhicule de compagnie serait banni. Le DG explique que non, il a posé la question à l'administration et c'est plutôt question d'éviter quelqu'un qui stationne une auto dans le stationnement seulement pour faire de la promotion, alors si l'étudiant utilise son véhicule pour venir à ses cours sur le campus, et il paye une passe de stationnement, il n'y a aucun souci.

Sciences sociales se questionne sur la promotion des événements qui impliquent de l'alcool; est-ce que les conseils ont le droit de faire gagner des prix de compagnies d'alcool, etc.? Le DG explique que oui, la promotion des activités est permise, mais on ne peut pas faire la promotion des activités qui encourage la surconsommation (par exemple des pubs crawls).

Éducation à des questions sur l'article 4.1.2, qui informe à propos de la *Loi sur les endroits sans fumée*. Il se demande quelles seraient les conséquences d'une personne qui ne suit pas ce règlement? Il continue en disant que plusieurs personnes fument à côté des portes dehors et son conseil a eu plusieurs plaintes dans le passé. Le DG explique que la province commence à adopter le point de vue que les campus universitaires devraient être des lieux sans fumés en général, mais dans cette politique il n'y a aucune conséquence indiquée.

Administration, en référant à l'annexe à la fin de la politique où il énumère les licences d'alcool sur le campus, se demande pourquoi la licence d'alcool à l'aréna couvre seulement une petite partie? Le DG n'est pas certain à 100 %, mais indique que c'est probablement une situation où l'université n'a pas bien négocié la licence. La FÉÉCUM peut essayer de renégocier cette licence, mais ils ont fait la demande de renégociation quelques années passées et cette demande a été refusée catégoriquement.

Éducation demande si son conseil peut avoir plus de temps pour étudier la politique au lieu de l'adopter aujourd'hui. Par contre, le président indique que la prochaine rencontre du comité est au mois d'août, alors c'est le dernier CA avant cette rencontre.

Suite à une discussion, afin de régler ce dilemme, le Président indique que les recommandations de cette rencontre seront transmises au comité de travail sur la politique et la FÉÉCUM pourra adopter la politique dans la nouvelle année universitaire.

9. Ombudsman

Le Président explique qu'il a eu une rencontre avec Lynne Castonguay, secrétaire générale de l'Université, quant à l'Ombuds. Le Recteur avait promis qu'il y aurait un Ombuds en place d'ici la fin du semestre (hivers 2017), mais ceci n'est évidemment pas le cas puisque le point n'a pas été discuté au dernier Conseil des gouverneurs.

La FÉÉCUM a dressé une liste de recommandations envoyées à l'administration au sujet de l'Ombuds. Dans ces recommandations, la FÉÉCUM demande que l'Ombuds possède un plein pouvoir d'enquête. Par contre, l'administration veut seulement lui donner un « petit pouvoir d'enquête », en utilisant l'argument de la confidentialité pour le justifier. Le Président explique que ce point n'est pas valide puisque l'Ombuds doit respecter la confidentialité de toute façon.

Le Président sent le besoin d'une autre rencontre avec la secrétaire générale. L'administration nommerait l'Ombuds un « Commissaire », et il serait essentiellement le « dispatcher » qui envoie les plaintes reçues aux bons comités. La FÉÉCUM désire un poste qui possède des pouvoirs de médiation, mais la secrétaire générale croit que cela s'appliquerait à trop peu de cas. Toutefois, tout le monde est d'accord que l'Ombuds ferait également un travail de sensibilisation.

L'ancien C.E. de l'ABBPUM avait proposé l'Ombuds de l'Université de Montréal à l'administration comme modèle pour ce poste. Puisque le nouveau C.E. semble supporter la nouvelle structure proposée, la FÉÉCUM aimerait les rencontrer afin d'en discuter.

Le Président veut s'assurer que le poste d'Ombuds soit bien défini avant d'être mis en place pour ne pas avoir à faire de modifications par la suite.

Travail social demande à qui ce commissaire serait redevable. Le Président répond que ce serait au Conseil des gouverneurs, mais que sa paie, son budget, ses vacances, etc. seraient approuvés par le secrétariat général.

Sciences sociales indique que l'administration semble ajouter un poste d'intermédiaire pour ce qui est déjà en place et n'en voit pas l'utilité.

Droit explique qu'un Ombuds sans pouvoir d'enquête est inutile. Il demande que la FÉÉCUM exige plus d'indépendance pour ce poste puisqu'il y a des problèmes systémiques dans certaines facultés. Le Président indique qu'il a une rencontre avec le Recteur le 15 mai, mais aimerait rencontrer la secrétaire générale avant cette date.

10. Conseil des gouverneurs du 8 avril

Le Président indique qu'il aimerait que ce point se fasse sous un huis clos. Par contre, l'AÉÉCUM donne son droit de parole à Firas Salti qui demande un résumé du Conseil des gouverneurs avant la levée du huis clos.

Le Président indique qu'il a été le seul à voter contre la hausse des frais au Conseil des gouverneurs. Depuis, la FÉÉCUM a fait 8 entrevues dans les médias afin de dénoncer la hausse. Cette tendance d'une hausse de 2 % chaque année va demeurer aussi longtemps qu'il y a un

plafond sur l'augmentation des frais de scolarité imposé par le gouvernement provincial. Les gouverneurs veulent que les frais de scolarité à l'Université de Moncton soient semblables à la moyenne des autres universités de la province. Présentement, il y a une différence d'à peu près 847 \$ dans les frais de scolarité entre l'Université de Moncton et les universités anglophones de la province. Leur argument est qu'en raison du programme TAB, le gouvernement donne moins d'argent à l'Université de Moncton comparativement aux autres universités. La FÉÉCUM rejette évidemment cette logique.

Éducation demande si les autres associations étudiantes des deux autres campus ont voté pour l'augmentation des frais de scolarité. Le Président indique que le président de l'association d'Edmundston n'était pas là, par contre il n'est pas certain comment le Président de Shippagan a voté.

Le V.-P. exécutif indique que le Président de Shippagan a supporté l'initiative de verser 35 \$ par étudiant à la campagne Évolution de l'Université alors il est probable qu'il est proche avec l'administration. La Fédération étudiante d'Edmundston verse également 50 \$ dollars par étudiant à la campagne Évolution pour le prochain 10 ans.

Ingénierie dénonce la hausse des frais de scolarité et indique qu'il a trop d'argent dépensé dans la haute administration.

Sciences sociales demande à quelles universités néo-brunswickoises font référence les gouverneurs? UNB, STU et Mt.A, par contre le Président explique que ces universités ne vivent pas la même réalité que l'Université de Moncton et vice versa.

Le V.-P. exécutif souligne que la FÉÉCUM appuie les professeurs de l'Université dans leur demande de parité salariale avec les professeurs des autres universités de la province, alors il faut faire attention puisque ceci pourrait facilement être un argument utilisé contre la FÉÉCUM.

Éducation souligne la coupure de 25 % du budget de sa faculté dans les derniers 3-4 ans. Il faut aussi prendre en considération l'expulsion de leurs étudiants suite à la non-réussite au TCLF.

Le Président mentionne que leur sortie médiatique a été bien reçue. Par contre, l'administration ne comprend pas la raison pour laquelle la FÉÉCUM dénonce ceci si fortement.

Droit explique la question de supplément à la Faculté de Droit, où ils devraient payer des frais de scolarité additionnels comparativement aux autres étudiants de l'Université. Ce projet n'a pas passé lors du Conseil des gouverneurs, mais il indique que le doyen va continuer de proposer ce supplément jusqu'à ce que ça passe.

Ingénierie passe son droit de parole à Firas Salti, qui constate que l'Université est en train de marcher comme s'il y a 5 000 étudiants. La taille de la haute administration n'est pas logique vu la taille de l'Université. L'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants n'est pas logique vu que l'Université vise le recrutement à l'international. Si les frais continuent à augmenter, les

étudiants vont aller ailleurs. Il désire que la proposition soit faite pour que la FÉÉCUM milite pour une restructuration de la haute administration de l'Université.

Ingénierie aimerait bien que la FÉÉCUM fasse une enquête afin de savoir ce qui se passe dans les autres universités afin de comparer et savoir le cout réel de tous les rectorats présents à l'Université.

Le Président explique qu'il est nécessaire d'avoir un minimum de diplomatie en discutant avec la haute administration, mais l'utilisation des médias pour eux est un grand outil. Par contre, il souligne que la FÉÉCUM ne réalise parfois pas le pouvoir qu'ils ont à l'interne alors il faut commencer à en prendre avantage.

Droit souligne qu'il y a un manque de transparence de la part de l'Université, même envers les décanats de diverses facultés. Il souligne notamment dans la question du supplément de la Faculté de droit, leur doyen n'avait pas toutes les informations concernant le dossier.

Le V.-P. exécutif explique que toutes les recherches sur la structure des autres universités ont déjà été faites par Raymond – les discussions n'aboutissent à rien avec l'administration.

Le V.-P. exécutif propose de continuer cette discussion sous un huis clos, appuyé par Ingénierie.

Résolution : 4550-FECA-170413

Proposé par le V.-P. exécutif et appuyé par Ingénierie.

Adopté à l'unanimité.

Le Président constate l'ouverture du huis clos.

À la fin du huis clos, le Président présente un résumé des discussions du huis clos. Il y a eu une discussion sur la restructuration de la haute administration. La FÉÉCUM a un plan clair sur les actions qui vont être prises. À ce temps, on ne peut pas nommer de noms ou parler du plan puisque c'est confidentiel, mais ceci tend vers une restructuration.

Le V.-P. exécutif propose de militer pour la restructuration de la haute administration de l'Université, appuyé par Ingénierie.

Résolution : 4551-FECA-170413

Proposé par le V.-P. exécutif et appuyé par Ingénierie.

Adopté à l'unanimité.

11. Serre (Symbiose)

Science propose de changer l'ordre du jour afin de mettre le point de Serre avant celui du Représentant au Sénat, appuyé par Administration.

Résolution : 4552-FECA-170413

Proposé par Science et appuyé par Administration.

Adopté à l'unanimité.

Le document de proposition de la serre de Symbiose a été placé dans le groupe Facebook du C.A. La discussion sera pour décider si le C.A. veut attribuer 5 215 \$ dollars pour la serre. Symbiose est représentée par Jean-René Doiron.

Sciences sociales demande pourquoi ils veulent plus d'argent que ce que la serre va leur coûter. Jean-René explique qu'il faut de la main-d'œuvre et préparer la terre.

Le V.-P. exécutif explique que deux années passées, la FÉÉCUM a voté 5 000 \$ comme ligne budgétaire pour une initiative verte. Cette somme n'a toujours pas été touchée et puisque les vérificateurs disent qu'il faudrait utiliser cet argent prochainement, la serre a été le projet proposé.

Sciences sociales demande si le plastique va être enlevé l'hiver? Oui, et la serre est aussi fabriquée pour être portable.

Administration demande s'il y a la possibilité d'une serre faite par les étudiants pour les étudiants? Jean-René explique qu'il y avait la possibilité pour des étudiants en ingénierie de faire conception et réalisation du projet, mais le professeur qui aurait été en charge est présentement en sabbatique. Par contre, il y a toujours la possibilité que les étudiants travaillent dans la serre.

Ingénierie indique que ceci est un budget provisoire, mais que la serre est permanente. Elle peut donc être utilisée pour 20 ans d'une façon viable. Il se questionne sur qui aurait accès aux récoltes. Jean-René dit que le service alimentaire pourrait peut-être en utiliser. Ils ont aussi la possibilité de faire un marché et de vendre les produits, pour possiblement donner les profits à la banque alimentaire.

Admin note qu'il y aura un composteur, il suggère de possiblement travailler avec le 63. Jean-René confirme que ceci a déjà été discuté avec eux alors c'est une possibilité. Ils ont aussi un partenariat avec les Jeux de la Francophonie quand ils seront sur le campus au mois de juillet. Symbiose regarde à la possibilité d'avoir un composteur industriel dans le futur.

Le V.-P. interne propose que le budget de l'initiative vert de 5 036.56 \$ de la FÉÉCUM soit attribué au projet de la serre de Symbiose, appuyé par Sciences sociales.

Résolution : 4553-FECA-170413

Proposé par le V.-P. interne et appuyé par Sciences sociales.

Adopté à l'unanimité.

12. Représentant au Sénat

Le V.-P. académique présente les candidats retenus pour les postes de représentants au Sénat académique. Suite aux entrevues par le CE, il présente Nicolette Belliveau comme représentante des 1^{ers} cycles et Francis Bourgoïn comme représentant des cycles supérieur.

Ingénierie demande c'était quoi le processus de sélection? Le Président explique que selon leur politique de sélection, qu'ils ont suivie, il y a des entrevues de présélection et une présentation au C.A.

Le Président demande à tous ceux ayant un conflit d'intérêt de quitter la salle pour cette discussion. Arts propose de temporairement de remplacer la secrétaire d'assemblée, Nicolette Belliveau, par Firas Salti, appuyé par Administration.

Résolution : 4554-FECA-170413

Proposé par Arts et appuyé par Administration.

Adopté à l'unanimité.

Ingénierie indique qu'il serait bien de savoir le profil et les noms de tout le monde qui se présente au poste de Sénat. Le V.-P. académique explique que le CE a fait la présélection en invitant tous les candidats et ils étaient évalué selon leurs compétences.

Sciences sociales demande s'il y a une confidentialité autour du processus de présélection puisque le C.E. présente seulement deux candidats. Le V.-P. académique indique que non, et le C.E. a favorisé plus la représentativité possible tout en se concentrant sur les compétences des candidats.

Arts constate qu'il serait judicieux de présenter les profils de tous les candidats au C.A. pour que le C.A. fasse réellement un choix des candidats au lieu de simplement un vote de confiance.

Le V.-P. académique propose que le C.A. choisisse Nicolette Belliveau comme représentante de 1^{ers} cycles et Francis Bourgoïn comme représentant des cycles supérieurs au Sénat académique, appuyé par Ingénierie.

Résolution : 4555-FECA-170413

Proposé par le V.-P. académique et appuyé par Ingénierie.

Adopté à l'unanimité.

Sciences sociales propose de rétablir Nicolette Belliveau comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Arts.

Résolution : 4556-FECA-170413

Proposé par Sciences sociales et appuyé par Arts.

Adopté à l'unanimité.

13. Retraite du C.A.

Le V.-P. interne explique qu'ils planifient la retraite du C.A. de cette année, où il y aura des formations pour les membres de conseils et d'associations. Il y a quelques dates possibles en tête, mais le C.E. aimerait des suggestions des membres du C.A.

Les dates sont fort probablement le 25-26-27 août, et le V.-P. interne va envoyer un lien pour que tous les membres des conseils et associations puissent répondre à un formulaire afin de savoir quand les personnes sont disponibles.

Administration suggère un des ateliers de leadership de Pierre Poitras.

Éducation demande si le vendredi 25 serait une pleine journée ou seulement en soirée? Le V.-P. interne explique qu'ils partiraient pour la retraite en après-midi.

Sciences sociales demande si c'est toujours à la même place que l'année dernière. Oui, le V.-P. interne indique que ce sera au camp Ta-Wa-Si.

Travail social ne connaît pas les formations particulières déjà en place, mais une au sujet du caractère de harcèlement sexuel serait utile.

Sciences sociales indique qu'avec Georges et comité mieux-être étudiant, il pourrait peut-être inviter le comité pour faire une présentation. Le V.-P. interne est d'accord et veut également que toutes les autres associations étudiantes fassent une présentation. Sciences sociales suggère aussi une formation pour comment faire des procès-verbaux, documentation, etc.

Éducation exprime la volonté d'une formation sur le fonctionnement général des conseils étudiants. Par exemple, la majorité des gens ne connaissent pas le Code Morin, etc.

Travail social suggère un atelier sur la réconciliation avec les peuples autochtones.

Le Président aimerait que toutes les personnes présentes puissent absorber le plus d'ateliers et formations possible.

Ingénierie indique que la retraite de l'an dernier ainsi que les conférences était vraiment bien. Il exprime aussi que ce qui a été suggéré aujourd'hui semble aussi très intéressant.

Sciences sociales demande de présenter les associations et conseils cette année. L'an dernier il y a eu un jeu de change de table, mais un vrai échange et présentation serait bien aussi. Il faut aussi considérer comment faire les regroupements par poste cette année, puisqu'il y a des conseils où tous les membres n'ont pas été élus et seront seulement élus en septembre.

14. Rentrée 2017

La V.-P. interne explique qu'ils ont commencé à regarder pour un artiste pour le spectacle de la rentrée en septembre. Elle explique que ce n'est pas un huis clos, mais ça doit rester confidentiel puisque les contrats n'ont pas été signés encore. La FÉECUM peut avoir 1755 comme artiste de la Rentrée pour 12 000 \$, en excluant la technique. On a seulement le cachet des artistes. Les fonds viendraient du cachet pour les artistes. Ils n'ont pas décidé sur le lieu du spectacle encore.

Éducation demande combien les autres cachets des artistes étaient dans les années précédentes? L'an dernier il était de 6 000 \$, Radio Radio deux ans passés était 7 500\$.

Le Président indique qu'ils ont un budget de 30 000 \$, mais aussi le revenu des ventes de billets et des commanditaires comme Uni. La logique derrière un gros spectacle est la suivante; puisqu'il y a toujours des pertes avec les spectacles de la FÉÉCUM, un grand artiste pourrait entraîner une plus petite perte.

Sciences sociales demande si l'évènement serait pour les étudiants seulement? Le Président n'est pas certain puisque ceci dépend du lieu du spectacle. Mais si le spectacle est dehors, la possibilité d'ouvrir au grand public serait là.

Ingénierie propose d'avoir 1755 comme groupe musique pour la Rentrée 2017, appuyé par Travail social.

Résolution : 4557-FECA-170413

Proposé par Ingénierie et appuyé par Travail social.

Adopté à l'unanimité.

15. Campagne stage non rémunéré

Le Président montre les macarons, qui sont maintenant sortis. Mardi prochain à 11 h 30 au 63 il y aura une conférence de presse avec l'information quant à la campagne, mais aussi des témoignages.

Les témoignages sur les télévisions vont commencer une semaine plus tard que la conférence de presse. Le Président a déjà eu une demande d'aller pour une entrevue à l'émission Réveil de Radio-Canada. Il encourage de partager les publications de la FÉÉCUM afin de propager le message sur les médias sociaux ainsi qu'assister à la conférence de presse

Le V.-P. exécutif est aussi en train de parler avec les syndicats professionnels qui sont touchés par les stages non rémunérés afin d'avoir un front commun là-dessus et qu'ils soient aussi au courant de ce que la FÉÉCUM va faire.

16. Session questions/commentaires

Aucun.

17. Clôture de la réunion

Éducation propose la clôture de la réunion à 15 h 28.

Tristian Gaudet
Président d'assemblée

Nicolette Belliveau
Secrétaire d'assemblée